

Modifications successives des revendications des « grévistes »

Comme démontré par les éléments ci-dessous, les revendications des « grévistes » ont changé à plusieurs reprises, démontrant le caractère artificiel et manipulateur de cette prétendue « grève »

D'abord, il s'agissait de contraindre le CA à « ne pas s'opposer à la décision du directeur » de licencié Stéphane Lhomme (qui n'était supérieur hiérarchique de personne, et était donc un simple collègue).

Ensuite ils demandent « à ce que des solutions véritables, étudiées ensemble, soient apportées afin de nous permettre enfin de travailler collectivement dans de bonnes conditions »

Et finalement, après le putsch, pour reprendre le travail, ils exigent **tout à fait autre chose (!)** :

- une curieuse « égalité de traitement »
- des lettres d'excuse de Stéphane Lhomme au directeur et au directeur financier (comme en Corée du Nord !)
- le paiement des jours de grève

1) Lettre du 2 décembre 2009 de 12 salariés au CA

Cette lettre montre très clairement que les salariés se mettront en grève **si le CA s'oppose au licenciement de Stéphane Lhomme**

> Message du 02/12/09 09:12

> De : "PORTE PAROLE SALARIES RESEAU"

> A : "CA rezo complet"

> Objet : Soutien collectif des salariés à la démarche de Philippe Brousse DRH

>

> Soutien collectif des salariés à la démarche de Philippe Brousse DRH Au Conseil d'Administration du Réseau "Sortir du nucléaire"

>

> Bonjour,

>

> Nous, salariés du Réseau "Sortir du nucléaire", affirmons notre soutien entier et sans réserve à Philippe Brousse, directeur et DRH du Réseau "Sortir du nucléaire". Nous soutenons de façon générale sa gestion de l'association et du personnel. Plus particulièrement, **nous soutenons sa démarche de convocation de Stéphane Lhomme à un « entretien préalable en vue d'une éventuelle sanction disciplinaire pouvant conduire au licenciement ».**

>

> Nous considérons que, en vertu de la délégation de pouvoir constitutive de ses fonctions, Philippe Brousse, directeur et DRH, se doit d'envisager une sanction face aux comportements récemment constatés de la part de Stéphane Lhomme. Nous l'avons informé de notre position à ce sujet dans un courrier collectif des salariés, qui lui a été remis en main propre le jeudi 26 novembre 2009. Nous vous invitons à prendre connaissance de cette position détaillée, ci-dessous en annexe.

>

> Tous les salariés de l'équipe actuelle s'estiment liés par le règlement intérieur et veillent à le respecter, en vertu du lien de subordination inhérent à leur contrat de travail. Ne pas sanctionner les infractions au règlement intérieur (d'autant plus lorsqu'elles sont répétées) remet en cause la légitimité même de ce règlement, dont les administrateurs sont les garants au titre de leur mandat.

- >
- > Nous informons notre employeur, le Conseil d'administration du Réseau "Sortir du nucléaire", que **nous n'accepterions pas que Philippe Brousse soit empêché de convoquer Stéphane Lhomme à l'entretien évoqué au début de cette lettre, ni qu'il soit empêché de prendre les sanctions qu'il jugera nécessaires à l'issue de cet entretien. Dans le cas où le CA s'opposerait à la démarche de notre directeur et DRH, nous serions conduits à déposer un préavis de grève illimitée.**
- >
- > Dans le cadre de cette démarche collective, nous mandatons nos collègues Nadège Morel et Xavier Rabilloud en tant que porte-parole pour toute discussion avec les administrateurs.
- >
- > Vous pouvez les joindre par e-mail à : porteparole-salaries@sortirdunucleaire.fr
- > Ou par téléphone sur leurs lignes professionnelles :
- > Nadège Morel - 09 54 60 39 00
- > Xavier Rabilloud - 04 78 28 29 22
- >
- > Avec nos salutations antinucléaires,
- >
- > *Salariés et prestataires signataires par ordre alphabétique :*
- >
- Myriam Battarel ; Delphine Boutonnet ; Jacques Caclin ; Régis Delhomme ; Sabine Li ; Charlotte Mijeon ; Nadège Morel ; Annie Orensa ; Jocelyn Peyret ; Wladimir Quénu ; Xavier Rabilloud ; Nouara Scalabre

2) Lettre du 7 janvier 2010 annonçant au CA les raisons de la grève

Le fait que Stéphane Lhomme n'ait pas été licencié, qui est la seule et vraie raison de la grève, n'apparaît plus dans cette que lettre que comme un point annexe, noyé au milieu de considérations floues (« grandes incompréhensions mutuelles » , « clarification des rôles respectifs de chacun » etc...)

- > Message du 07/01/10 22:30
- > De : "PORTE PAROLE SALARIES RESEAU"
- > A : "CA rezo complet"
- > Copie à :
- > Objet : Revendications des salariés grévistes (7/01/2010)
- >
- > Revendications des salariés gréviste (7/01/2010) *Note : Un texte de réflexions des salariés grévistes a été envoyé dans un 1er mail séparé, en préambule aux revendications ci-dessous.*

> **Revendications des salariés du Réseau Sortir du nucléaire, 7 janvier 2010**

- >
- > **1.** Nous réaffirmons notre volonté de dialoguer avec le CA. Nous avons conscience qu'il y a de grandes incompréhensions mutuelles, au-delà des réels points de désaccord. C'est pourquoi nous demandons que nos discussions se déroulent avec l'aide d'un médiateur professionnel (par exemple de l'IFMAN (Institut de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente)).

Lors de ces discussions, nous demandons que le CA soit représenté dans ses différentes sensibilités telles qu'elles se sont exprimées par rapport à la crise actuelle. Ce dialogue devra commencer par la clarification des rôles respectifs de chacun (CA, directeur, salariés) dans l'organisation actuelle du Réseau, en ayant recours si besoin à l'éclairage de personnes spécialisées. Nous demandons à ce que les dates et lieu pour ces discussions soient convenus ensemble.

- >
- >

> **2.** Nous estimons que les décisions prises par le CA le 3 janvier manifestent une défiance envers Philippe Brousse et constituent un clair désaveu à son encontre. Nous demandons à ce que Philippe Brousse soit rétabli dans l'ensemble de ses prérogatives de directeur et de DRH.

> **3.** Nous entendons le choix du CA de ne pas licencier Stéphane Lhomme, et restons très choqués de l'absence totale de sanction. Nous considérons que le fait de placer Stéphane Lhomme sous la seule autorité du CA ne résout en rien le problème que nous posent ses comportements. En effet, la communication du Réseau repose sur un travail collectif qui implique au quotidien de nombreux salariés. Isoler encore plus Stéphane Lhomme dans l'organisation interne du travail ne tient pas compte de cette réalité.

>

> Par conséquent, nous demandons à ce que des solutions véritables, étudiées ensemble, soient apportées afin de nous permettre enfin de travailler collectivement dans de bonnes conditions, dans l'intérêt du Réseau.

>

>

> **Signataires par ordre alphabétique :**

Myriam Battarel ; Delphine Boutonnet ; Jacques Caclin ; Régis Delhomme ; Sabine Li ; Charlotte Mijeon ; Nadège Morel ; Annie Orensa ; Jocelyn Peyret ; Wladimir Quénu ; Xavier Rabilloud

3) Extrait du compte rendu de la réunion de nouveau CA dès la fin de l'AG

De façon sidérante, la grève est levée immédiatement après le débarquement CA, le nouveau CA ayant accepté trois revendications totalement nouvelles et ne correspondant en rien aux prétextes avancés pour faire grève ! A noter en particulier que, subitement, Stéphane Lhomme doit écrire des lettres d'excuses au directeur et au directeur administratif, revendication bien curieuse de la part des « grévistes », apparue après l'AG et digne de la Corée du Nord !

Extrait du compte rendu du CA du 7 février 2010 tenu dès la fin de l'AG

- Grève des salariés : les salariés acceptent de reprendre le travail suite aux réponses favorables du CA aux 3 demandes suivantes :

1/ **Égalité de traitement entre tous les salariés à l'égard du CA et des salariés vis-à-vis du directeur.** Adopté à l'unanimité des présents (8 POUR)

2/ **Demande du CA de l'envoi par S. Lhomme d'un mail d'excuses et de démenti aux 61 personnes qui ont été destinataires de deux mails à caractère diffamatoire** (envoyé par Stéphane depuis son mail professionnel) portant atteinte à ses collègues de travail, Jacques Caclin (mail de S. Lhomme du 3 février 2010 à 17 h 40 : cf. 1e fichier attaché) et à Philippe Brousse (mail de S. Lhomme du 4 février 2010 à 10 h 01 : cf. 2e fichier attaché).

Adopté à l'unanimité des présents (8 POUR)

La date limite d'envoi de ce mail d'excuses et démenti de S. Lhomme à ces 61 personnes est fixée au vendredi 19 février - 19 h. Adopté à l'unanimité des présents (7 POUR)

3/ **Paiement des jours de grève : adopté à l'unanimité des présents (8 POUR)**